

Territoires, appartenance et identification.

Quelques réflexions à partir du cas tunisien

AMOR BELHEDI

Faculté des Sciences humaines et sociales
Université de Tunis
amorbelhedi@yahoo.fr

RÉSUMÉ.— À travers le cas tunisien, on peut voir que identité et territoire relèvent d'un processus similaire et se renforcent mutuellement à travers l'appropriation et l'individualisation selon un rapport intériorisé de double appartenance. L'appartenance est multiscalaire et l'identité est à géométrie variable selon les circonstances. Plusieurs échelles de références identitaires ethnoculturelles existent, mais deux se trouvent privilégiées: locale et nationale. Le territoire fonde, exprime et consolide l'identité à travers la matérialité spatiale qui en assure la pérennité et la reproduction. L'espace de vie et l'espace de référence identitaire varient selon le milieu, la vie de relation, la taille de la ville.

APPARTENANCE, ÉCHELLES, ESPACE, IDENTITÉ, TERRITOIRE, TUNISIE

ABSTRACT.— *Territory, appartenance and identification.*— Across the Tunisian case, one can see that identity and territory are have a similar process and reinforce themselves mutually through the appropriation and the individualization according to a internalized report of double appartenance witch is multiscalar where identity has a variable geometry according to the circumstances. Several scales of ethnocultural identity reference exists, but two are privileged: local and national. The territory founds, express and strengthen identity through the spatial materiality that assures his everlastingness and reproduction. The life space and the identity referencial space vary according to the environment, the relation life and the size of the city.

APPURTENANCE, IDENTITY, SCALES, SPACE, TERRITORY, TUNISIA

Rélevant de la socialisation de l'espace et de nature plutôt collective, le territoire exprime la projection des structures spécifiques d'un groupe humain sur un espace donné (découpage, occupation, gestion, aménagement). Il contribue ainsi à fonder l'identité du groupe et conforter le sentiment d'appartenance et d'appropriation au sens matériel et symbolique. Il permet aussi la cristallisation des représentations (individuelles et collectives) et des symboles fondateurs, d'identification et de référence; la pérennisation et la reproduction des rapports sociaux. La littérature y afférente est nombreuse pour être reprise ici (Bonnetmaison *et al*, 1999; Brunet, 1990, Debardieux, 1995; Dumond, 1999; Falque, 1974; Groza, 2003; Guermond, 2002, 2004; Isnard, 1978; Piveteau, 1995; Roncayolo,

1982). On s'attardera toutefois sur certains concepts clefs dans le but d'éclairer la suite des idées avancées ici en s'appuyant sur le cas tunisien.

Le territoire constitue une mise en réseaux des lieux avec une information administrative correspondante, plus accessible aux élites et dont la circulation est plus abstraite, sélective et indirecte qui crée des tensions avec les territorialités inférieures (tribus, villes, pays, régions). Porteur d'un projet territorial, l'État-nation est violent face aux individus, communautés et aux lieux qui les abritent et aux autres territorialités. Le territoire devient alors un projet idéologique destiné à la reproduction des rapports sociaux. Le contenant (le territoire) devient plus important parfois que le contenu (les lieux et les communautés). Le découpage administratif (secteurs, délégations, gouvernorats en Tunisie) instaure une topologie qui renforce la structure centre-périphérie où la proximité, de spatiale devient institutionnelle, l'individu est relié plus aux institutions qu'à sa communauté favorisant l'atomisation sociale et la désintégration communautaire, ingrédient nécessaire à la construction territoriale nationale et les différents espaces se trouvent reliés selon un schéma pyramidal. On peut se demander dans quelle mesure, l'État-nation, de construction relativement récente en Tunisie a-t-il entamé ou nivelé les autres échelons territoriaux?

L'appartenance se trouve au centre du processus identitaire et de territorialisation dans la mesure où elle fonde le rapport magique, problématique et complexe à la fois entre les individus, leurs communautés et leurs territoires. Le territoire permet souvent de consolider ce rapport d'identification à travers la matérialité et la spatialité qu'il représente (l'étendue spatiale et les objets qui la ponctuent) et son appropriation (au sens juridique, affectif et symbolique) au double sens : c'est l'espace qui m'appartient et auquel j'appartiens à mon tour. Le processus d'identification passe par l'intériorisation de ce rapport d'appartenance.

L'identité territoriale est multiscalaire, elle incorpore plusieurs sphères tout en privilégiant certains échelons comme le national et le local suite à la prégnance politique du premier et aux impératifs de la vie quotidienne et de la proxémique pour le second. Elle est cette appartenance territoriale consciente, exhibée et/ou revendiquée, subie ou souhaitée, qui a été forgée conjointement par le vécu quotidien et l'histoire de l'individu et de sa communauté. Elle découle de cette appropriation du territoire, au sens juridique et symbolique, qui constitue le cadre de vie et de référence identitaire (communautaire et individuelle) et se trouve chargé de symboles et ponctué de hauts lieux.

Aussi bien l'identité que le territoire sont une mémoire spatio-temporelle et passent par un processus d'intériorisation qui fait que chaque pôle fait partie de l'autre tout en lui étant extérieur (Brunet *et al.*, 1993). Le territoire comme l'identité intègrent le temps, dans ses trois dimensions (le passé, le présent et le devenir) de racines, d'entités et de projets.

Le texte qui suit est le fruit de réflexions sur l'organisation spatiale en Tunisie où de nombreuses observations de terrains nous ont interpellé (Belhedi, 1992). Il permet d'exposer la problématique de la territorialité et de l'identité dans un pays comme la Tunisie, qui, tout en étant chargé d'histoire (plus de 3 000 ans) ne constitue pas moins un jeune pays où l'appartenance est souvent suspecte qu'elle soit politique, régionale, ethnique ou territoriale. Pour bien cerner cette question de territorialité, nous avons mené une enquête par sondage sur un échantillon représentatif de la population tunisienne dont les strates ont été définies sur la base des régions (Tunis, NE, NO, CE, CO, SE, SO), du milieu (milieu urbain, milieu rural aggloméré et dispersé), de la taille

des villes (grandes, moyennes et petites villes), du sexe, de l'âge et des catégories socio-professionnelles qui a touché 1 050 individus. Le passage individu-groupe a été fait seulement pour les groupes dont l'effectif enquêté est relativement représentatif (>10 individus). L'enquête avait en fait, plusieurs objectifs dans le cadre d'une étude sur l'organisation spatiale, le développement et l'aménagement en Tunisie dont les résultats ont été exploités dans de nombreux travaux publiés depuis le début des années 1990 (cf. texte du questionnaire in A. Belhedi, 1992), nous nous limiterons ici aux données relatives au rapport entre la territorialité et l'identité.

1. L'enquête avait en fait, plusieurs centres d'intérêt et nous n'avons utilisé ici que les questions relatives à l'identité et à la territorialité (Cf. Belhedi, 1992).

2. La plupart des groupes ethniques se déclament de descendants de la presqu'île arabe et plus particulièrement du Yemen qui a fourni une bonne partie des conquérants et des compagnons du prophète, en utilisant comme argument la toponymie et les noms de familles.

3. L'invasion hilalienne (Beni Hilal, une tribu arabe qui habitait le Sud de l'Égypte) a investi le pays au Moyen Âge et a contribué selon certains à faire régresser la vie sédentaire et développer le nomadisme.

4. La légende fait que la plupart des saints installés dans le pays au Moyen Âge, sont venus de la zone de Sakiet el-Hamra sur les côtes atlantiques du Maghreb, défendre l'islam orthodoxe.

5. Parallèlement à la Reconquista, les arabes andalous ont été chassés et avaient trouvé refuge en Tunisie, ils se sont installés dans des villages entiers encouragés par les pouvoirs de l'époque et ont apporté avec eux diverses techniques hydro-agricoles et artisanales qui sont restées vivaces jusqu'à nos jours : les exemples des villages du sahel de Bizerte, de Testour et Teboursook dans la vallée de Mejerda sont indicatifs.

L'identité et le territoire comme un rapport intériorisé de double appartenance

Pour analyser la question identitaire et territoriale, nous avons posé un certain nombre de questions destinées à cerner l'identité territoriale des habitants. L'identité est la manière dont on se définit dans un discours sur soi-même ou sur l'autre, c'est un discours de nature ethnoterritorial qui fonde et s'exprime par la différence, le marquage.

Pour cela, nous avons posé les questions suivantes¹ : « Qui êtes-vous ? Comment vous vous identifiez ? », « Quels sont les référents qui vous utilisiez lorsque vous voulez-vous présenter aux autres ? », « À qui appartient ce pays, cette zone, ce territoire ? », « Pouvez-vous nous délimiter ce territoire ? », « Quels sont les territoires limitrophes ? », « Quels sont les communautés les plus anciennes qui se sont installées dans cette zone ? », « Pouvez-vous nous tracer l'histoire succincte ? », « Quels sont vos liens avec les voisins ? ».

L'analyse des réponses montre que la référence ethnoculturelle revient très souvent dans le discours identitaire, elle est ponctuée de connotations religieuses, ethniques où les racines, l'ancienneté et la supériorité sont souvent invoquées : « c'est le territoire de mes ancêtres », « c'est notre territoire... », « C'est notre ancêtre qui est venu ici le premier... ». L'identification s'opère à travers un simplexe spatio-temporel dont les pôles sont indissociables, elle s'appuie sur la double appartenance réciproque entre le référé et le référant, c'est une relation biunivoque d'appartenance entre l'individu, la communauté et le territoire qui n'existent pas l'un en dehors de l'autre. Le territoire n'existe pas en dehors de la communauté, sauf en tant que support spatial, il n'a d'histoire antérieure que négative : « Avant, c'était le désert ici », « Avant notre arrivée, il n'y avait rien dans cette zone, même pas des cultures... », « Auparavant, il y avait des groupuscules épars qui s'entretenaient... », « Avant [...] l'insécurité régnait... ».

Le groupe crée ainsi son territoire auquel il s'identifie et qui n'existe pas en dehors de lui. Par contre, le groupe existe souvent avant le territoire et revendique des origines, supérieures, anciennes et lointaines. L'origine orientale arabe, de Jazirah et du Yemen² d'abord, hilalienne³ ensuite ou occidentale maure au Moyen Âge (Sakiet el-Hamra⁴, Andalousie⁵) est souvent invoquée pour revendiquer une antériorité ou une supériorité niée aux autres groupes d'origine locale, inconnue ou problématique. C'est le groupe qui crée ainsi le territoire et finissent par fusionner et n'en faire qu'un couple indissociable : « Nous sommes originaires des premiers conquérants arabes... », « Nous sommes originaires de Sakiet El-Hamra et notre ancêtre s'est installé ici pour défendre le pays ou la zone [...] », « Nous sommes venus avec les Hilaliens... ».

À la référence ethnoculturelle de la conquête arabo-islamique des premiers siècles répond l'islam des saints venus du Maroc au Moyen Âge, d'où un espace ponctué de saints protecteurs assurant le marquage territorial. Dans les villes et les villages du Nord

(Testour, Teboursouk, Kalaat el Andalous), l'origine andalouse est revendiquée avec tout ce qu'elle comporte de charge affective et de supériorité technique à l'époque de la Reconquesta. Le territoire créé, organisé ou recomposé ailleurs dans le cas de mobilité (choisie ou forcée) du groupe contribue à son tour à reconforter le processus identitaire.

L'espace fonde, exprime et consolide l'identification

La relation entre identité et territoire n'est pas exclusive. La territorialisation ne recouvre pas forcément toutes les formes d'identification et on se trouve parfois devant des revendications identitaires difficilement territorialisables qu'on peut aisément faire entrer dans un découpage spatial donné, C'est le cas par exemple des jeunes, du genre ou de certaines catégories socioprofessionnelles. Mais la spatialité reconforte davantage l'appartenance communautaire en l'inscrivant dans la matérialité à travers la spatialité : localisation, présence de limites fixes ou claires, noyaux plus ou moins durs, hauts lieux, appropriation symbolique ou/et juridique... La pérennisation et la reproduction des rapports sociaux et identitaires passe par la spatialité et la territorialité. L'espace constitue un outil d'ancrage matériel et un moyen d'intermédiation qui facilite les processus d'identification et d'appropriation.

L'enquête a montré ainsi que l'identité est d'autant plus tranchée que l'individu est peu mobile et la communauté est relativement fermée et la composition est homogène. La référence s'opère au niveau local, à un espace dont les limites sont claires et bien matérialisées sur le sol. Les habitants des hameaux et villages s'inscrivent dans un maillage spatial très fin, se réfèrent à un horizon temporel proche. Au contraire, la mobilité passée ou actuelle a contribué à élargir l'horizon et agrandir les mailles territoriales. Certaines communautés se placent ainsi au niveau régional même si des identités secondaires s'y sont, entre temps, développées à l'intérieur tout en gardant des liens forts avec la communauté mère et le territoire de référence. Tout se fait comme si une assise territoriale se lâche un peu ou ses limites deviennent floues, la communauté crée de nouvelles instances territoriales plus proches, plus claires et plus palpables, c'est ce qu'on a constaté tant au niveau des campagnes que des villes comme si la communauté produit et reproduit ses propres territoires en (s')adaptant (à) sa territorialité.

Si la territorialisation est nécessaire comme cadre d'expression identitaire et politique des différentes communautés, l'identité est aussi indispensable comme cadre d'expression de la différence des composantes sociopolitiques de la société. Comme l'espace est souvent ségrégué, inégalement investi et occupé, l'identification véhicule inéluctablement la discrimination et l'exclusion. C'est le cas qui s'opère entre les citadins et les ruraux par exemple dont les mots utilisés pour qualifier les uns et les autres sont hautement significatifs.

Deux échelles spatiales privilégiées : le local et le national

L'identité est indissociable et spécifique à la fois, on est multiscalaire par essence, tout en privilégiant certaines dimensions ou échelles en fonction des lieux, des circonstances et des besoins identitaires. On est de tel village, telle ville ou région selon la position et le lieu où on se place. Cette question a été étudiée à travers la référence spatiale utilisée par l'enquêté pour s'identifier en se présentant aux autres : « Comment vous vous présentez aux autres si on vous demande votre origine », « En vous plaçant à différentes échelles spatiales, comment vous présentez-vous ? »

6. Le gouvernorat est l'unité régionale et est l'équivalent du département dans le schéma français, la délégation est l'unité locale est et le correspondant au Canton français. Le nombre de gouvernorat est passé de 13 à 24 tandis que celui des délégations est passé de 75 à 262 depuis 1956 (INS, 1956, 2004).

7. « À ceux qui me demandent d'où je viens, j'explique donc patiemment, que je suis né au Liban, que j'y ai vécu jusqu'à l'âge de vingt-sept ans, que l'arabe est ma langue maternelle, que c'est d'abord en traduction arabe que j'ai découvert Dumas et Dickens et *Les Voyages de Gulliver*, et que c'est dans mon village de la montagne, le village de mes ancêtres, que j'ai connu mes premières joies d'enfant et entendu certaines histoires dont j'allais m'inspirer plus tard dans mes romans. Comment pourrais-je l'oublier? Comment pourrais-je m'en détacher? Mais d'un autre côté, je vis depuis vingt-deux ans sur la terre de France, je bois son eau et son bon vin, mes mains caressent chaque jour ses vieilles pierres, j'écris mes livres dans sa langue, jamais plus elle ne sera pour moi une terre étrangère. Moitié français, donc et moitié libanais? Pas du tout! L'identité ne se compartimente pas, elle ne se répartit ni par moitiés, ni par tiers, ni par plages cloisonnées. Je n'ai pas plusieurs identités, j'en ai une seule faite de tous les éléments qui l'ont façonnée, selon un 'dosage' particulier qui n'est jamais le même d'une personne à l'autre ». A. Maalouf, 1998.

On peut distinguer sept niveaux de référence ethnoterritoriale : le quartier (famille, maison), la zone (faction), la localité (village, petite ville, tribu), la sous-région, la région ou la grande ville (Nefzaoua, Jerid, Sfax...) enfin la supra-région (Sud, Sahel, NO, Tunis...) et le pays.

Au niveau de la région, on se réfère au local alors qu'au niveau du pays, on s'identifie à la région tandis qu'à une échelle supranationale on invoque le pays (Tunisie), l'ensemble régional (le Maghreb) ou l'aire culturelle (le monde arabe) selon les circonstances. La référence identitaire s'exprime selon une échelle de proximité descendante. À un échelon donné, l'enquêté se réfère souvent à l'échelon immédiatement inférieur pour s'identifier et se présenter (89%), les échelons qui sont inférieurs ne sont invoqués qu'à la demande pour les personnes qui connaissent le territoire concerné.

Dans le rapport territoire-identité, deux échelons se trouvent privilégiés beaucoup plus que les autres : l'échelon local et national.

- L'échelle locale exprimée par le lieu de naissance qui peut être le village, la ville locale et le pays où le quotidien, le terrain, la proximité et le vécu jouent fortement ;
- l'échelle nationale du fait de la primauté de l'identification politique et la présence de frontières plus claires et mieux contrôlées des Etats-Nations, des frontières plus tranchées et plus contraignantes aussi.

Probablement, la défaillance de l'échelle régionale est liée à la faiblesse de la vie régionale en Tunisie et l'excessive centralisation sociopolitique et la primauté de l'ordre national (Belhedi, 1992, 1999). L'affinage du découpage administratif en Tunisie a renforcé cette bipolarité : le nombre de gouvernorats a doublé et celui des délégations⁶ a triplé depuis l'indépendance en 1956. Au découpage qui épouse le maillage tribal, la géohistoire et les grandes entités naturelles s'est substitué un découpage territorial exprimant plutôt un local de plus en plus serré et un ordre national de plus en plus présent. Les maillons intermédiaires de nature plutôt ethnoculturelle se trouvent un peu délaissés, voire même combattus (Belhedi, 1992, 2005) ce qui est à l'origine de certaines résurgences identitaires. À part la capitale Tunis, qui semble rassembler la majorité des tunisois (originaires, anciens et nouveaux migrants), la plupart des individus interrogés se réfèrent plutôt au local chaque fois que l'entretien avance, que l'interlocuteur le demande ou connaît un peu la région concernée .

Appartenance multiscalaire et identité à géométrie variable

L'identité est un tout indissociable qui a plusieurs référents : territorial, ethnique, religieux, linguistique, culturel. On appartient à plusieurs sphères et communautés en même temps, l'identification est multiscalaire même si on est amené souvent à donner la priorité à un niveau plus qu'à un autre selon les circonstances, les besoins et les enjeux. Un très beau texte de A. Maalouf 1998 nous rappelle que l'identité est un tout indissociable⁷, on pourrait dire la même chose pour le territoire au pluriel. L'identité nationale s'est forgée souvent en nivelant les autres identités (régionales, locales, ethniques, tribales) qui se trouvent réprimées au nom du nationalisme (ancien et nouveau). Les communautés les plus touchées dans ce processus vont revendiquer d'autres identités supplémentaire ou antagoniste lorsqu'il s'agit des mouvements séparatistes sur une base régionale, ethnique ou religieuse. Le système politique centralisateur a généré le besoin d'affirmer les identités secondaires notamment régionales ou tribales qui ont été fortement combattues pour instaurer la jeune nation et le nouveau état émergent.

Espace de vie et espace de référence

L'espace de vie est l'espace des relations quotidiennes fondamentales liées à l'activité, aux loisirs et aux contacts. Cet espace s'élargit au fur et à mesure qu'on monte dans l'échelle urbaine, le rayon va de 2 à 60 km du simple hameau à la capitale Tunis. Il en va de même lorsque la vie de relation est intense par suite d'un système urbain complexe et dense et/ou d'une mobilité élevée (migration alternante) comme est le cas de la façade orientale du pays (Sahel, Nord-Est) notamment autour des grands centres urbains (Tunis, Sousse, Sfax, Monastir, Bizerte, Hammamet ou Gabes).

L'espace identitaire est l'espace de référence socio-géographique ou ethnoterritorial auquel on se réfère et on s'identifie. L'espace identitaire est d'autant plus vaste que la région est peu urbanisée et intérieure où on se réfère souvent à la ville principale de la région.

L'analyse des villes de rattachement de premier degré (villes citées en premier lieu par l'enquête) traduit la carte du système urbain, les vides urbains sont souvent rattachés au chef-lieu du gouvernorat. Plus la région est urbanisée, le semis urbain est dense et les villes sont diversifiées, plus le processus identitaire trouve à l'échelon local son terrain de prédilection, le local émerge et la plupart des personnes interrogées s'identifient à leur localité d'origine. Au contraire, dans les espaces ruraux où la ville est peu présente, la référence se fait à la première ville régionale (souvent le chef-lieu du gouvernorat), le niveau régional émerge plus clairement. Pour être reconnu, on cherche ainsi une référence connue, la connaissance du lieu contribue-elle à la reconnaissance de l'individu ?

Milieu et processus d'identification

L'identification s'appuie sur des fondements différents selon le milieu. En milieu rural, l'identification est surtout de nature historico-culturelle. Le facteur temps est souvent invoqué pour revendiquer une antériorité, une supériorité ou une prééminence : « Nous sommes les premiers à nous installer dans cette zone », « Notre ancêtre a permis à nos voisins de se fixer ici », « Toute cette région était la nôtre », « C'est notre territoire depuis les origines ». Ensuite, c'est la différence ethnoculturelle qui se trouve sollicitée : « Nous... », « les Ouled Oun », « les Zlass », « les Ayaris » ou « les Hmamma » sont autant d'entités socio-spatiales ethniques qui restent encore vivaces⁸.

En milieu urbain, le quartier constitue le niveau de base d'autant plus marqué que la taille de la ville est élevée alors que la vie de quartier (en termes de vie relationnelle, d'affectivité et de convivialité) diminue en intensité ce qui s'expliquerait aisément par le besoin croissant d'identification dans la grande ville où la vie de quartier se dilue totalement face à l'immensité de la ville.

Il est important de souligner qu'à mesure qu'on monte dans l'échelle, la part des personnes s'identifiant à la région diminue de 80 % au niveau de l'habitat épars à 18 % pour les moyennes villes. Le support de la régionalisation tire en réalité, son fondement du milieu rural et des petites localités (Tabl. 1). On trouve probablement ici, l'explication de la faiblesse des villes moyennes d'un côté et de la vie régionale de l'autre dans un pays comme la Tunisie (Belhedi, 1992).

La faiblesse du monde rural en matière de niveau de vie explique, en grande partie, celle des villes régionales et des régions. Ceci est d'autant plus vrai que les citoyens se réfèrent et font souvent recours à d'autres villes éloignées, voire extérieures à la région même. De l'autre côté, la référence à la région est souvent réduite au niveau des villes

8. Il s'agit ici de quelques noms de tribus et de territoires en même temps ce qui montre le lien fort entre les communautés et leurs territoires. Chacune existe, se définit par rapport à un espace donné qu'elle organise, il s'agit d'identités socio-ethno-spatiales.

Tabl. 1 / Lieu de résidence et espace de référence des personnes enquêtées en % (total 1050)

Résidence-référence	Hameau	Village	Quartier	Ville	Région	Total
Habitat épars	3,2	5,4	–	–	16,1	24,7
Hameau	1,4	–	–	–	4,8	6,2
Village	–	6	–	–	9,0	15
Petite ville	–	–	–	9,2	6,4	15,6
Villes moyennes	–	–	2,3	11,8	3,5	17,6
Tunis	–	–	15,9	2,9	2,1	20,9
Total	4,6	11,4	18,2	23,9	41,9	100

Source : Belhedi, 1992c.

(10,1 %) ce qui expliquerait probablement les phénomènes de court-circuitage qui s'opèrent au profit des grandes villes et notamment la capitale (Belhedi, 1992).

Conclusion

La territorialité renforce le processus identitaire qui est lié au sentiment d'appartenance consciente ou assumée à un espace donné qui constitue un référentiel de différenciation et de positionnement socio-ethno-territorial à la fois qui fait qu'on appartient à un territoire qui nous appartient au niveau juridique et affectif. Cette double appartenance se trouve derrière la formation du territoire et de l'identité du moins dans sa dimension spatiale à la fois. Beaucoup plus que d'autres supports probablement comme la culture, l'ethnie ou la religion, le territoire assure la

pérennité et la reproduction du processus identitaire à travers la matérialité spatiale.

L'identité est un fait multiscale qui se réfère à plusieurs échelles territoriales dont deux se trouvent plus privilégiées du fait de la pesanteur de la vie quotidienne et de la proxémique (l'échelle locale) et de la dimension politique à frontières claires et matérialisées (l'échelle nationale). L'enquête a montré que le niveau régional est affaibli du fait la carence de la vie régionale et de la primauté de l'ordre national qui fait que tout passe par la Capitale même après les efforts de déconcentration fournis depuis les années 1970. La faiblesse du monde rural et la centralité de l'Etat expliquent la carence des niveaux intermédiaires qui restent de nature ethno-culturelle à limites floues et puisant ses racines dans l'histoire lointaine tandis que la dimension politico-économique prime aux échelons local et national qui répondent en fait à une même logique, celle de l'encadrement territorial et la nature du pouvoir politique. L'indépendance d'abord, la création d'une jeune Etat, les exigences de la construction nationale et du développement économique ensuite expliquent la centralité de l'échelon national qui va e paire avec la mise en place de tout un appareil administratif d'encadrement territorial au niveau local. Il faut signaler ici que le système communal n'est pas généralisé et la commune est créée en Tunisie par décret et ne concerne que l'espace urbain ce qui fait qu'on compte actuellement près de 250 communes totalisant plus de 65 % de la population du pays. Le découpage administratif n'est pas fixe, non plus, et est sujet à de constants remaniements au niveau des délégations (un peu moins pour les gouvernorats) ce qui bouscule l'assise spatiale de référence en permanence. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, le système politique national (État et Parti au pouvoir) exploite ce filon identitaire mis en veilleuse et réprimé lors des élections ou pour faire passer certains choix en jouant sur l'appartenance familiale, tribale et régionale selon une dialectique assez complexe qui se trouve reprise par le société civile (opposition, syndicat...)?

Cette quête identitaire se retrouve de nos jours au niveau des régions et des villes, cristallisée autour de lieux, symboles, monuments historiques et culturels dont la mise en valeur passe par un processus identitaire et facilite la mise en valeur et le développement territorial. Chaque région ou ville est à la recherche d'un symbole identitaire porteur, la multiplication de festivals depuis deux décades est significative de ce processus. Cette revendication identitaire souvent portée par l'élite du moins au début passe par gradation au reste de la population. C'est la sphère culturelle, tolérée par l'État, qui se trouve investie. Des tentatives de création de mutuelles régionales au début des années 1980 ont été vite étouffées vu l'enjeu qu'elles représentaient au niveau socio-politique et le risque d'aviver encore plus l'appartenance régionale qu'on accuse alimenter la classe politique nationale⁹. Cette affirmation identitaire s'exprime sous forme revendicative lorsque la population se sente brimée, marginalisée comme est le cas du NO, du Sud ou du CO en Tunisie mais le schéma se retrouve aussi au niveau de chaque région.

Dans les interstices du système national moderne, la sphère nationale de l'identité s'est imposée en nivelant les autres sphères (régionale, ethnique, tribale, religieuse, culturelle...) qui se trouvent mises en tension et en veilleuse et les communautés les plus touchées vont mettre en avant leurs identités réprimées donnant lieu à des mouvements séparatistes comme est le cas des basques, régionalistes comme les Bretons en France, ethniques pour les kabyles en Algérie, les kurdes en Turquie ou en Irak, ou même religieuse comme en Irlande. La mise en exergue d'une dimension de l'identité ne fait que générer la cristallisation des autres dimensions cachées, voilées, réprimées. La question reste ainsi de pouvoir trouver un équilibre acceptable et accepté entre les différentes sphères de l'identité à l'instar de la personnalité qui ne s'épanouit qu'à travers un équilibre. Autant, l'identité dispose de plusieurs dimensions, autant elle a de territoires correspondants à ces différentes sphères à limites peu étanches qu'on peut facilement traverser pour se placer sur un autre niveau.

9. On a crée une mutuelle régionale au début des années 1980 et le processus a pris un élan tel que plusieurs projets ont été mis en place, voire en exécution (Mutuelle de Nefzaoua). Le mouvement, dans l'esprit de ses initiateurs (Le Premier Ministre M. Mzali, 1980-1986) était appelé à bien exploiter les compétences régionales en faveur de la région à un moment où l'Etat était derrière tout le discours sur le développement régional et les grands projets dans le pays. Mais l'enjeu était aussi de voir ces institutions de développement encourager la dérive sectaire et régionaliste dans un pays où les disparités régionales sont importantes et mal vécues aussi (Belhedi, 1992, 1999, 2005).

Références

- BELHEDI A. (1992a). *Société, espace et développement en Tunisie*. PUT, FSHS.
- BELHEDI A. (1992b). *L'Organisation de l'espace en Tunisie*. Tunis : PUT, FSHS.
- BELHEDI A. (1992c). *L'Aménagement de l'espace en Tunisie*. Tunis : PUT, FSHS.
- BELHEDI A. (1999a). « L'inégal développement en Tunisie ». *Cahiers de la Méditerranée*, p. ??-p. ??.
- BELHEDI A. (1999b). « Les niveaux de développement en Tunisie : analyses comparatives de trois méthodes classificatoires ». *Revue tunisienne de Sciences sociales*, 119, p. 11-38.
- BELHEDI A. (1999c). « Les disparités spatiales en Tunisie. L'état des lieux et les enjeux ». *Méditerranée*, 1-2, p. ??-p. ??.
- BELHEDI A. (2005). « La dynamique économique régionale ». *Cybergeo*, 310.
- BONNEMAISON J., CAMBREZY L., QUINTY-BOURGOIS C. (dir.) (1999). *Les Territoires de l'identité : le territoire lien ou frontière ?* Paris : L'Harmattan.
- BRUNET R. (1990). *Le Territoire dans les turbulences*. Lieu : Reclus, coll. « Géographiques ».
- BRUNET R., FERRAS R., THÉRY H. (1993). *Les Mots de la géographie*. Paris-Montpellier : Reclus-La Documentation française, 472 p.
- DEBARDIEUX B. (1995a). « Le lieu, fragment et symbole du territoire ». *Espaces et Sociétés*, 82-83, p. ??-p. ??.
- DEBARDIEUX B. (1995b). « Le lieu, le territoire et trois figures de rhétorique ». *L'Espace géographique*, tome 24, n° 2, p. 97-112.
- DI MÉO G. (1991). *L'Homme, la société, l'espace*. Paris : Anthropos, coll. « Géographie ».
- DI MÉO G. (dir) (1996). *Les Territoires du quotidien*. Paris : L'Harmattan, coll. « Géographie sociale ».
- DUMONT G.F. (1999). *Le dessein identitaire des régions françaises*.
- BONNEMAISON J., FALQUE M. (1974). « De l'espace au territoire ». *Options Méditerranéennes*, 23, p. 54-66.
- GROZA O. (2003). « Les échelles spatiales de la territorialité roumaine ». *New Europe College Yearbook 2000-2001*, p. 219-271.
- ISNARD H. (1978). *L'Espace géographique*. Paris : Presses universitaires de France, coll. « Sup. ».
- MAALOUF A. (1998). *Les Identités meurtrières*. Paris : Grasset, 210 p.
- PIVETEAU J.-L. (1995a). *Temps de territoire*. Carouge-Genève : Éditions Zoé.
- PIVETEAU J.-L. (1995b). « Le territoire est-il un lieu de mémoire? ». *L'Espace géographique*, tome 24, n° 2, p. 113-123.
- Revue *Géographie et Cultures*, n° spécial « Le territoire » n° 20, 1996, L'Harmattan.
- RONCAYOLO M. (1982). *La Ville et ses territoires*. Paris : Gallimard-Folio, coll. « Essais », 279 p.